

Règlement du Championnat de France des CLUBS - 25/50m

Tour Régional

Equipes de Club 25 / 50 m - 5 tireurs -

↳ Pistolet 25 M

1 dame ou 1 jeune (C22) , 1 PPC et 3 autres tireurs Pistolet 25M.

↳ Carabine 50 M

2 tireurs de Carabine 3 positions (3x20), 3 autres tireurs Carabine 60 bc (obligation : 1 dame ou 1 jeune).

La procédure de prise en compte des points pour les tireurs faisant partie d'une équipe souhaitant s'inscrire au Championnat de France des Clubs que ce soit à la Carabine 50m ou au Pistolet 25m est la suivante :

- Match de référence => **Championnat Régional**

A la carabine comme au pistolet le total de l'équipe sera sur 600 X 5 = **3 000 points**.

- **Pistolet 25m** : l'intégralité du match Pistolet 25m (ancien combiné 22) sur 600 points pour 4 des 5 membres de l'équipe + intégralité du match Percussion Centrale (ancien Gros Calibre) sur 600 points pour le 5ème membre de l'équipe.

- **Carabine 50m** : l'intégralité du match carabine 60 balles couché sur 600 points pour 3 des 5 membres de l'équipe plus l'intégralité du match carabine 3X20 sur 600 points pour les 4ème et 5ème membres de l'équipe. Si un des deux ou les deux membres de l'équipe tirent le match 3X40, un demi match sera compté pour chacun, soit les 20 premiers coups du couché plus les 20 premiers coups du debout plus les 20 premiers coups du genou.

- Si un ou les deux membres de l'équipe tirent à la fois le 3X20 et le 3X40, le résultat pris en compte sera **EXCLUSIVEMENT** celui du 3X20.

- Si un des tireurs est absent au Championnat Régional, il a la faculté de tirer son Championnat Hors Match sur une autre Ligue comme défini dans le règlement de Gestion Sportive (ancienne SEC) et ce résultat sera pris en compte (fiche de match certifiée à faire parvenir au responsable GS de ligue - M. Gérard PINELLI).

- Je vous rappelle que les clubs ont la faculté de remanier leur équipe à chaque tour et que les personnes composant l'équipe lors du Championnat de France des Clubs pourront être complètement différentes de celles qui la composaient lors des Championnats Régionaux.

- Les informations concernant la composition de chaque équipe ainsi que l'épreuve tirée par chacun des membres de celle-ci doivent être connues avant le début de la Compétition (Championnat Régional) et notamment avant le début du premier tir d'un membre de l'équipe.

